

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C CÔTE DE BEAUPRÉ
VILLE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 3 décembre 2007 à 20h00 à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Rémi Drouin, Monsieur Michel Lebel,
Madame Nathalie Morin, Monsieur Martin Dionne,
Madame Manon Trépanier.

Madame Caroline Nicole, absence motivée.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption des procès-verbaux du 5 et du 19 novembre 2007 et suivi;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Rapport des comités ad hoc;
- 7- Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 8- Présentation des comptes à payer;
- 9- Déclaration des intérêts pécuniaires;
- 10- Fermeture des bureaux administratifs;
- 11- Demande MTQ;
- 12- Demande d'aide financière;
- 13- Abrogation de l'avis de motion du règlement 279-V;
- 14- Avis de motion;
- 15- Dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes;
- 16- Autorisation de signatures SAAQ;
- 17- Adjudication du contrat de collecte et transport des ordures;
- 18- Dissolution de la compagnie Centre Ste-Anne-de-Beaupré inc.;
- 19- Demande, garderies subventionnées;
- 20- Adoption du Règlement 270-V;
- 21- Renouvellement UMQ;
- 22- *Motion de félicitations*;
- 23- MRC;
- 24- Période de questions;
- 25- Clôture de l'assemblée;
- 26- Levée de l'assemblée.

1-OUVERTURE DE LA RÉUNION

La session est ouverte par Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Monsieur Frédéric Drolet-Gervais agit à titre de secrétaire.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 5815-12-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** l'ordre du jour soit et est adopté en ajoutant au point 22, Motion de félicitations.

Adopté à l'unanimité

3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET DU 19 NOVEMBRE 2007 ET SUIVI

RÉSOLUTION 5816-12-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** les procès-verbaux du 5 et du 19 novembre 2007 soient et sont adoptés.

Adopté à l'unanimité

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- CORRESPONDANCE

6- RAPPORT DES COMITÉS AD HOC

7- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont réunis le 26 novembre 2007. Les recommandations concernant les dossiers traités lors de cette rencontre ont été transmises au Conseil qui rendra ses décisions lors de la présente assemblée.

RÉSOLUTION 5817-12-07

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA RUE ST-DENIS

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Michel Mercier, représentant Les Habitations de la Capitale inc., pour la construction d'une maison unifamiliale sur les lots 244-12 et 245-15 de la rue St-Denis;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mercier a déjà entrepris la construction de cette maison sans permis ni résolution du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE ladite construction déroge quant à son alignement et sa volumétrie;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable 2007-48 du CCU;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommande de refuser la demande de permis puisque la maison est beaucoup trop haute par rapport à la maison voisine et qu'elle ne respecte pas la marge de recul avant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nathalie Morin, appuyé par Madame Manon Trépanier :

QUE ce Conseil refuse la demande de permis de construction de Monsieur Mercier;

QUE des procédures soient entreprises afin que la maison respecte les normes édictées dans ce secteur, même si cela nécessite la démolition dudit bâtiment;

QUE Monsieur l'inspecteur en bâtiment soit et est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter la présente décision du Conseil incluant la signature pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré de tous les documents requis;

QUE des nouveaux plans conformes soient représentés au CCU avant d'accepter une nouvelle construction.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5818-12-07

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR L'AVENUE ROYALE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Marc Lagacé pour la construction d'une maison unifamiliale sur le lot 40-1 de l'avenue Royale;

CONSIDÉRANT les plans de construction et d'implantation déposés;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-49 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil accepte le projet de Monsieur Lagacé en respect des plans tels que soumis avec une marge d'erreur sur l'implantation de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5819-12-07

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA RUE LESSARD

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Madame Deidre Pike et de Monsieur Éric Lavigne pour la construction d'une maison unifamiliale sur le lot 245-22 de la rue Lessard;

CONSIDÉRANT les plans de construction déposés;

CONSIDÉRANT la recommandation conditionnelle favorable 2007-50 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil accepte le projet de Madame Pike et de Monsieur Lavigne en respect des plans tels que soumis avec une marge d'erreur sur l'implantation de 0.1 mètre sur les marges suivantes :

- Marge de recul avant : 6 mètres
- Marge de recul latérale : 2 mètres minimum
- Marge de recul arrière : 8 mètres minimum

conditionnellement à la présentation d'un plan d'implantation conforme.

Adopté à l'unanimité

8- PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION 5820-12-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce conseil autorise le paiement des comptes suivants totalisant la somme de 245 520.09\$;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

	COMPTES À PAYER NOVEMBRE 2007	3 DÉCEMBRE 2007
		MONTANT
1	Salaire pour la semaine finissant le 03 Novembre 2007	19 128,93 \$
2	Salaire pour la semaine finissant le 10 Novembre 2007	10 377,08 \$
3	Salaire pour la semaine finissant le 17 Novembre 2007	10 155,77 \$
4	Salaire pour la semaine finissant le 24 Novembre 2007	15 204,41 \$
5	Les entrepôts Presto (jus d'orange dole)	17,49 \$
6	Les entrepôts Presto (verre de 8 onzes)	19,36 \$
7	Les entrepôts Presto (roulettes de billets)	12,28 \$
8	Les entrepôts Presto (café, verres, jus, chocolat, kleenx poche)	171,33 \$
9	Pourvoirie au pays de Réal Massé (cert. cadeau pour la retraite M. N. Cassista)	1 213,31 \$
10	Hydro-Québec (éclairage des rues, coffre Racine, poste surp Picard, SAB 1 à 5)	6 155,63 \$
11	Olco (essence)	31,00 \$
12	Discom express (frais de transport enveloppe)	11,31 \$
13	Claude Boissonnault (petite caisse) biblio (remb divers dépenses)	214,87 \$
14	Syndicat des employés municipaux Côte-de-Beaupré (cotisation d'octobre 07)	267,24 \$
15	Desjardins Sécurité Financière (fonds de pension d'octobre 2007)	1 923,74 \$
16	Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA)	803,21 \$
17	TUAC, Local 509 (cotisation syndicale d'octobre 2007)	456,50 \$
18	Agence des disco-mobile de Québec enr. (acompte sur disco soirée du 01/12/7)	100,00 \$
19	Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Beaupré (comman party noel)	50,00 \$
20	Claude Boissonnault (petite caisse) biblio (remb divers dépenses)	93,64 \$
21	Agence des disco-mobile de Québec enr. (vers final disco soirée du 01/12/7)	350,00 \$
22	Mme Marcelle Rioux (cours de yoga du 17/09/07 au 19/11/07)	100,00 \$
23	M. Jean-Luc. Racine (remb. frais pour usage auto, cell. pour novembre 2007)	125,00 \$
24	Mme. Martine Hovington (comp utilisation téléphone cell personnel de novembre)	30,00 \$
25	Hydro-Québec (électricité H.V. & stat feu & Centre Ste-Anne, garage, chalet pis)	3 791,25 \$
26	Bell Canada (hôtel de ville, garage, 5 stat pomp, bibliothèque, Centre Ste-A)	1 141,90 \$
27	Morency, société d'avocats(représ cours municipale M.R.C. constats infrac nov)	24,48 \$
28	Fonds de l'information foncière (frais de mutation de novembre 2007)	33,00 \$

29	Produits Capital (masq, papier à main, décap, cire H.V. & tête moppe, papier)	685,40 \$
30	Bell Mobilité Cellulaire (frais mensuels & autres frais de novembre 2007)	709,81 \$
31	Plomberie Thomas Paré & Fils Ltée. (réparation au Centre Sainte-Anne)	114,83 \$
32	Société protectrice des animaux de Québec (contrat de novembre 2007)	204,92 \$
34	Massam Analytique inc. (analyse de l'eau potable d'octobre 2007)	412,50 \$
35	Déniegement Daniel Lachance inc. (1er vers déneig 2007-08, pierre 0-2 1/2)	78 362,79 \$
36	Restaurant le Montagnais (repas pour employés de voirie bris d'égoût ave Royale)	48,77 \$
37	Industrie Château-Richer inc. (trophé souligné événement du 03/02/06 ret N. Cas)	26,78 \$
38	C Bilodeau Chevrolet (pose & bal pneus rempl miroir chev Silverado garde boue)	317,54 \$
39	Pétroles S.Racine inc. (carburant diesel)	1 407,06 \$
40	Entreprise Godin (réparation d'asphalte avenue Royale & côte Ste-Anne)	8 677,20 \$
41	Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Beaupré (ajust quote-part maint)	3 406,60 \$
42	Claude Cinq-Mars inc. (achat d'une scie à béton pour dép. de voirie)	1 196,48 \$
43	Claude Boissonnault (petite caisse)(frais déplac, frais poste, fourniture, accesso)	1 552,76 \$
45	Groupe CCL (200 permis barre bleue , laser)	130,55 \$
46	Services M & R inc. (cueillette & transport d'octobre & roues de bac roulant)	9 560,07 \$
47	Impremerie Blouin inc. (impression de 1400 exemplaires du journal municipal)	2 453,80 \$
48	Réal Huot inc. (graisse gel borne d'inc., union, réduit, vanne, grilles, réhaussem)	2 995,07 \$
49	41e Groupe Scouts Sainte-Anne-de-Beaupré (remb. 40% frais d'inscriptions)	128,00 \$
50	Équipements Sigma inc. (contrat maintenance pépîne mois juin à novembre 07)	653,48 \$
51	Talbot Équipement ltée (recharge cylindre, test visuel, essai hydrotatique, o'ring)	162,83 \$
52	M.Damien Bilodeau & Mme. Marjolaine Gagnon (remb 40% nattation, ski 2 enf)	148,00 \$
53	Ville de Beaupré (ajustement coûts d'opération usine de traintement poiur 2007)	322,48 \$
54	Shret-it (décheté papier)	85,46 \$
55	Atelier de Mécanique et d'hydraulique Yves Gravel inc.(fer, rép unité d'urgence)	870,40 \$
56	M. Carol Picard (remboursement 40% cours de danse)	53,69 \$
57	Demix Béton (7 mètres cube béton pour réparation trottoir)	1 128,68 \$
58	Mme. Josée Champagne (remboursement 40% cours danse)	10,74 \$
59	Les Industries Lam-É inc. (elingue/chaîne 10'X3/8", tendeur/arrimage 5/16-3/8")	300,87 \$
60	NAPA Rémy Ferland (compresseur,rod souder, outil, sac absorbant, fraise pneu)	748,29 \$
61	Sciage & Forage Québec (1984) inc. (couper bordure de rue 4 endroits)	1 381,31 \$
62	Location D'outillage Brebo enr. (loc. échaffau, madrier, cloueuse & clou toiture T)	151,48 \$
63	Pierre Clavet arpenteur-géomètre (arpentage partie des lots 246 & 247 & 247-1)	997,06 \$
64	Accessoires à incendies de Québec inc. (2 extincteurs pour dép d'incendie)	258,67 \$
65	Ministre des Finances (redevance annuelle appareils de levage)	71,22 \$
66	Mme. Christine Cliche (remboursement 40% cours danse)	22,00 \$
67	M.Richard Larouche (remboursement 40% cours danse)	22,00 \$

68	R.L. Consultants 2005 inc. (calibration du chlore & soude caustic)	1 025,56 \$
69	Univar (barils de soude caustique 50%)	362,68 \$
70	Tanguay Électronique (caméra numérique, étui, carte 2 GIG, garantie dép inc.)	563,84 \$
71	Sani-Orléans inc. (pomper & nettoyer 5 stations de pompage & dispos eau & so)	3 371,45 \$
72	Richard Lessard Excavation inc.(part du déneigement pour stat pomp SAB-5)	559,35 \$
73	Turcotte (1989) inc contrat d'entretien poste de surpression d'octobre 2007)	273,00 \$
74	Sidelco (réparer détecteur photo-électrique station de pompage SAB-4 & 5)	398,83 \$
75	Ville de Château-Richer (remb. 50% frais essence & utilis cam & serv P. St-H)	3 310,07 \$
76	Ville de Québec (coût de l'enfouis d'octobre & redevance élimination)	17 673,62 \$
77	Pavage Rolland Fortier inc. (location d'un balai vacuum)	752,07 \$
78	M. Alain Lessard (remboursement 40% cours de natation)	30,00 \$
79	M. Donald Racine & Mme Amélie Fortin(remb 40% cours danse & natation 2 en	200,00 \$
80	Marc Tremblay ent. ÉI. Inc. (rép. éclairage des rues & rép. entrée élec chalet sp	1 143,86 \$
81	Astronicor (surveillance pour période du 13/12 au 13/09/08 du Centre Ste-Anne)	164,09 \$
82	Mme. Suzanne Bérubé (remboursement 40% cours de danse)	91,26 \$
83	Tri-Bec (changer moteur circulateur & pompe submersible au Centre Ste-Anne)	1 134,21 \$
84	Mme. Annie Turmel (remboursement 40% cours danse & piano 2 enfants)	122,00 \$
85	Plomberie chauffage J.P. inc. (nett boîte serv mach press & insp caméra tuy san	555,23 \$
86	Cummins Est du Canada SEC (inspection SAAQ des 3 camions départem inc)	713,33 \$
87	Remorquage St-Hilaire inc. (transport boîte à sel chez Ménard pour installation)	79,77 \$
88	M. Dany Blanchette (remboursement 40% cours de danse)	32,00 \$
89	Poste Canada (frais postaux avis à la popula & atelier biblio centre table noel)	283,26 \$
90	CLD de la Côte-de-Beaupré (billets pour gala reconnaissance 2007)	375,00 \$
91	Mme. Isabelle Bourgeault (remboursement 40% cours de natation)	30,00 \$
92	L'Autre Voix (avis public adoption du budget 2008)	216,51 \$
93	Fournitures et Ameublement du Québec (caisse de papier, pince-notes, boîte do	190,75 \$
94	M. Bertrand Pichette & Mme. Lucie Lavoie (remboursement 40% cours danse)	59,35 \$
95	B.F.T. Bowling (Quillo-Service) (réparer moniteur des allées de quilles)	156,12 \$
96	Laval Bélanger chauffage inc. (changer réservoir d'huile poste d'incendie)	1 224,96 \$
97	Ultramar Ltée (huile à chauffage hôtel de ville & station de feu)	1 171,13 \$
98	Mme. Joanne St-Hilaire (remboursement 40% cours de danse)	36,80 \$
99	Carrière Laplante/9048-1144 Québec inc (pierre 0 - 4")	197,35 \$
100	Batteries Expert (2 batteries CT-250 pour département d'incendie)	204,99 \$
101	Mme. Murielle Racine (remboursement 40% cours de danse & natation)	100,00 \$
102	Bell Canada (internet intermédiaire du 10/11 au 09/12 pour H.V & Centre Ste-A)	142,32 \$
103	Bell Canada (téléphone T7208E, 2 branchement câble téléph & inst nouve ligne)	583,68 \$
104	Centre Rénovation Normand Lachance inc. (peinture,	1 180,83 \$

	mat aména cube, mèche)	
105	Dicom express (frais de transport enveloppe & frais transport matériel aqueduc)	34,81 \$
106	Orage communication (versement final pour la création du site internet de la ville	1 476,79 \$
107	M. Pierre Saint-Hilaire (compen usage véhicule personnel de novembre 2007)	260,00 \$
108	Alex Coulombe ltée. (achat de liqueur pour Centre Sainte-Anne)	354,68 \$
110	Aliments Humpty Dumpty inc. (achat de caisses croustille pour Centre Ste-A)	65,62 \$
111	S-Pace signalétique inc. (10 panneaux avec picto: valve)	105,40 \$
112	Mme. Véronique Altersitz (remboursement 40% cours de karaté 2 enfants)	54,00 \$
113	Mme Louise Nicole (remboursement 40% cours de danse)	29,63 \$
114	Québec Linge Co.(nettoyage des saloppettes 08-15-22-29/11/07)	120,10 \$
115	Buanderie HMR inc. (location de linge & microfibras pour Centre Ste-Anne)	29,74 \$
116	ÉlectroMike (cornet, microphone, câble, terminaux cube & souris, plantronics)	425,61 \$
117	L'Excellance Compagne d'assurance-vie (assurance collective de déc. 2007)	2 511,31 \$
118	Le Réseau Mobilité Plus (pagette de décembre 2007)	169,50 \$
119	Ernest Joubert inc. (carnet de niveau, échelle de réduction, rapporteur d'angle)	77,71 \$
120	Mme. Claudine Therrien (remboursement 40% cours karaté 2 enfants)	74,00 \$
121	Lajeunesse & Frères inc. (essence)	207,00 \$
122	Peintures récupérées du Québec inc (frais collecte matières organiques)	116,23 \$
123	Zonespa (coupon cadeau pour soirée du 01/12/2007)	79,77 \$
124	Location Rolland Fortier (1 tonne métrique béton bitumineux)	69,79 \$
125	Aubert & Marois ltée. (puisard de rue, tête de puisard, allonge de puisard 24X12)	892,23 \$
126	M. André Thomassin (remboursement 40% cours de danse)	22,00 \$
127	M. Stéphane De Blois (remboursement 40% cours de guitare)	78,00 \$
	TOTAL:	237 745,51 \$
127	BMO Banque de Montréal	7 774,58 \$

Adopté à l'unanimité

9- DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le directeur général, secrétaire-trésorier dépose publiquement les déclarations des intérêts pécuniaires de : Monsieur Jean-Luc Fortin, Monsieur Rémi Drouin, Madame Caroline Nicole, Monsieur Michel Lebel, Madame Nathalie Morin, Madame Manon Trépanier et Monsieur Martin Dionne. Elles seront disponibles, pour consultation, au bureau du directeur général, secrétaire-trésorier, aux heures régulières de bureau.

10- FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

RÉSOLUTION 5821-12-07

IL EST PROPOSÉ par Madame Nathalie Morin, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** les bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville soient et seront fermés durant la période des fêtes du 22 décembre 2007 au 6 janvier 2008.

Adopté à l'unanimité

11- DEMANDE MTQ

RÉSOLUTION 5822-12-07

CONSIDÉRANT le projet de tronçon de la Véloroute Marie-Hélène Prémont sur l'emprise du chemin de fer entre les rues Gagnon et Caron;

CONSIDÉRANT QUE le 2 novembre 2006, Monsieur Jean-Louis Loranger, sous-ministre adjoint à la Direction générale de Québec et de l'Est du Ministère des Transports (MTQ) nous confirmait une somme de 270 000\$ pour la réalisation dudit tronçon;

CONSIDÉRANT QUE la somme du Ministère était conditionnelle à la réalisation complète des travaux avant le 31 mars 2007;

CONSIDÉRANT QUE la firme Roche ltée, Groupe-conseil, a réaliser les plans de construction et l'estimation des coûts de la piste cyclable suivant le paiement de 21 500\$ en honoraires professionnels;

CONSIDÉRANT QU'il nous était impossible de réaliser les travaux de construction pendant l'hiver 2006-2007;

CONSIDÉRANT la lettre que nous adressions à Monsieur Raymond Bernier, député de Montmorency, afin qu'il nous aide à reporter la contribution résiduelle du MTQ pour l'année 2007-2008;

CONSIDÉRANT QUE depuis ce temps nous n'avons reçu aucune confirmation du report de l'aide financière du MTQ;

CONSIDÉRANT QUE de récente discussion avec des représentants du MTQ nous laisse entrevoir la possibilité de reporter pour la dernière fois leur contribution pour l'année financière 2008-2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QU'**une demande soit adressée à Monsieur Luc Bergeron, directeur de la Capitale-Nationale au Ministère des Transports, afin que la contribution financière promise le 2 novembre 2006 soit reportée pour l'année financière 2008-2009 et que nous puissions procéder à la réalisation du tronçon de la Véloroute Marie-Hélène Prémont.

Adopté à l'unanimité

12- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

RÉSOLUTION 5823-12-07

CONSIDÉRANT la demande de contribution de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, conférence de Sainte-Anne-de-Beaupré dans le cadre de la Guignolée;

CONSIDÉRANT QUE la société vient en aide aux plus démunis de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil verse une contribution de 100.00\$ à la Conférence Sainte-Anne-de-Beaupré de la Société de Saint-Vincent-de-Paul;

Adopté à l'unanimité

13- ABROGATION D'AVIS DE MOTION

RÉSOLUTION 5824-12-07

CONSIDÉRANT l'avis de motion du 1^{er} octobre 2007 concernant l'adoption d'un projet règlement 279-V intitulé *Règlement modifiant le règlement de zonage 255-V* afin de permettre l'usage multifamilial dans la zone A-42;

CONSIDÉRANT QUE l'évolution du dossier fait en sorte que l'adoption de ce projet de règlement n'est plus requise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Monsieur Michel Lebel **QUE** ce Conseil abroge l'avis de motion du 1^{er} octobre 2007 concernant l'adoption d'un projet de règlement 279-V intitulé *Règlement modifiant le règlement de zonage 255-V* afin de permettre l'usage multifamilial dans la zone A-42;

Adopté à l'unanimité

14- AVIS DE MOTION

AVIS de motion est donné par Monsieur Michel Lebel à l'effet que lors de l'assemblée du 17 décembre 2007, le règlement 279-V visant à décréter les taux d'imposition des taxes foncières et des taxes de services pour l'année 2008 sera présenté.

Adopté à l'unanimité

15- DÉPÔT DE LA LISTE DES IMMEUBLES EN DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier dépose au Conseil la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes.

16- AUTORISATION DE SIGNATURES SAAQ

RÉSOLUTION 5825-12-07

CONSIDÉRANT QUE dans l'exercice de leur fonction, certains employés municipaux doivent représenter la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré aux bureaux de la Société de l'assurance automobile du Québec

(SAAQ) et signer pour et au nom de la Ville des documents d'immatriculation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Manon Trépanier :

QUE ce Conseil autorise Monsieur Raynald Paradis, directeur des travaux publics et Monsieur René Morel, directeur du service de sécurité incendie à signer pour et nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré tous les documents relatifs à l'immatriculation des véhicules de la Ville auprès de la SAAQ;

QUE ce Conseil abroge toutes les autres résolutions concernant ce sujet.

Adopté à l'unanimité

17- ADJUDICATION DU CONTRAT DE COLLECTE ET TRANSPORT DES ORDURES

RÉSOLUTION 5826-12-07

CONSIDÉRANT la résolution 5780-09-07 autorisant l'appel d'offres sur invitation pour le service de collecte et transport des ordures pour l'année 2008;

CONSIDÉRANT QUE les compagnies Fernand Caron enr. et Services M & R inc. ont été invitées à soumissionner;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 23 novembre 2007 à 11h00;

CONSIDÉRANT QUE la Compagnie Service M & R inc. nous a présenté l'offre conforme la plus basse au montant de 54.50\$ la tonne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** le contrat de collecte et de transport des ordures pour l'année 2008 soit donné à Service M & R inc. et **QUE** Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré ledit contrat.

Adopté à l'unanimité

18- DISSOLUTION DE LA COMPAGNIE CENTRE STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ INC.

RÉSOLUTION 5827-12-07

CONSIDÉRANT QUE la gestion du centre des loisirs est maintenant assuré par la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, le conseil d'administration de la compagnie Centre Ste-Anne-de-Beaupré s'est dissout;

CONSIDÉRANT QUE cette compagnie n'a plus aucune activité;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil ne voit pas l'utilité de conserver cette compagnie;

CONSIDÉRANT les obligations administratives liées à cette compagnie;

CONSIDÉRANT les recommandations reçues dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Monsieur Martin Dionne :

DE dissoudre la compagnie Centre Ste-Anne-de-Beaupré inc.;

QU'un notaire soit mandaté à cette fin;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à la dissolution de la compagnie Centre Ste-Anne-de-Beaupré inc.

Adopté à l'unanimité

19- DEMANDE, GARDERIES SUBVENTIONNÉES

RÉSOLUTION 5828-12-07

CONSIDÉRANT QUE les places en garderie subventionnée sont limitées;

CONSIDÉRANT la demande de places en garderie sur le territoire de Sainte-Anne-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de famille avec de jeunes enfants a augmenté à Sainte-Anne-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE la localisation d'un service de garde est souvent très important par rapport au lieu de résidence;

CONSIDÉRANT le déséquilibre du nombre de place dans les différentes municipalités de la Côte-de-Beaupré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** demande soit faite pour prioriser Sainte-Anne-de-Beaupré lorsque des places seront disponibles pour des services de garde en milieu familial.

Adopté à l'unanimité

20- ADOPTION DU RÈGLEMENT 270-V

RÉSOLUTION 5829-12-07

CONSIDÉRANT QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 477 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit adopter un règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement doit prévoir notamment le moyen utilisé pour garantir la disponibilité des crédits préalablement à la prise de toute décision autorisant une dépense, lequel moyen peut varier selon l'autorité qui accorde l'autorisation de dépenses ou le type de dépenses projetées;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*, un engagement de salarié n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 477, des crédits sont disponibles à cette fin;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du premier alinéa de l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*, un règlement ou une résolution du conseil qui autorise une dépense n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 477, des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles la dépense est projetée;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du quatrième alinéa de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, une autorisation de dépenses accordée en vertu d'une délégation n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 477, des crédits sont disponibles à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, et le cinquième alinéa de l'article 477.2 prévoient les modalités de reddition de comptes au conseil aux fins de contrôle et de suivi budgétaires;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a été donné le 15 janvier 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** le règlement 270-V soit et est adopté par le Conseil et **QU'**il soit classé au Livre des règlements de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

21- RENOUVELLEMENT UMQ

RÉSOLUTION 5830-12-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2008 au montant de 1 491.26\$.

Adopté à l'unanimité

22- MOTION DE FÉLICITATIONS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Luc Fortin, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré félicite Monsieur Régis Labeaume pour son élection au poste de Maire de la Ville de Québec.

Adopté à l'unanimité

23- MRC

24- PÉRIODE DE QUESTIONS

25- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé de clore l'assemblée.

26- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** l'assemblée soit levée ; il est 21h18.

.....
Jean-Luc Fortin, Maire

.....
Frédéric Drolet-Gervais, directeur général, secrétaire-trésorier